

Code de conduite des fournisseurs HSBC



Introduction

Notre code de conduite pour les fournisseurs (ci-après le « code ») définit les priorités de HSBC en matière de développement durable et les domaines d'intérêt pour notre chaîne d'approvisionnement. Il précise également ce qui est exigé des fournisseurs pour soutenir ces secteurs.

Tous les fournisseurs de HSBC doivent se conformer au Code. Les fournisseurs doivent également exiger de leurs sous-traitants qu'ils respectent les normes énoncées dans le Code.



Politique

Le Code devrait toujours être considéré en fonction de la taille et de la nature de l'organisation de fournisseurs concernée, des services qu'elle fournit et des juridictions dans lesquelles elle exerce ses activités. L'un des principes fondamentaux du Code est que les fournisseurs doivent, en tout temps, se conformer aux lois et règlements applicables pour satisfaire aux exigences énoncées ci-dessous.



Exigences

Environnement


Soutenir la transition vers la carboneutralité est une priorité clé pour HSBC et nous visons à atteindre la carboneutralité dans nos propres opérations, voyages et chaîne d'approvisionnement d'ici 2050, conformément à notre ambition globale de carboneutralité.

Nous visons à soutenir nos fournisseurs dans leur transition vers la carboneutralité alors que nous prenons des mesures pour réduire les émissions de notre chaîne d'approvisionnement.

Parallèlement à notre ambition de carboneutralité, notre objectif est d'être un consommateur responsable de ressources naturelles. Nous pouvons prendre des mesures pour y parvenir en réduisant l'eau que nous utilisons ou en réduisant la quantité de nos déchets qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

La santé des écosystèmes et de la biodiversité est un facteur essentiel pour lutter contre les changements climatiques et assurer l'avenir de notre planète. Il est essentiel que nous aidions à protéger la biodiversité et les écosystèmes dont nous dépendons tous.

Exigence : émissions de carbone

HSBC	Fournisseurs
 Domaines d'intérêt : <ul style="list-style-type: none">◆ Notre ambition de devenir carboneutres dans nos activités, nos voyages et notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2050.◆ Travailler en partenariat avec notre chaîne d'approvisionnement pour réduire les émissions de carbone.◆ Faire des divulgations régulières et transparentes sur la façon dont nous progressons vers la carboneutralité.	 Doit : <ul style="list-style-type: none">◆ Avoir un énoncé d'ambition clair en ce qui concerne la réduction de leurs émissions.◆ Divulguer, sur demande, des données précises sur les émissions de gaz à effet de serre des catégories 1, 2 et 3*, ou, lorsque ces données ne sont pas encore disponibles, les renseignements dont la HSBC pourrait avoir besoin pour calculer les données estimatives sur les émissions de gaz à effet de serre au moyen d'une méthode déterminée par la HSBC. Lorsque le fournisseur n'est pas en mesure de fournir des données précises sur les émissions de gaz à effet de serre des catégories 1, 2 et 3, il s'efforcera de fournir ces données dès que possible. <p>*Pour mesurer et gérer nos émissions de gaz à effet de serre, nous suivons le cadre mondial du Protocole sur les gaz à effet de serre, qui identifie 3 champs d'émissions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Portée 1 - les émissions directes que nous créons.• Champ d'application 2 - émissions indirectes résultant de l'utilisation d'électricité et d'énergie pour exploiter une entreprise.• Champ d'application 3 - émissions indirectes attribuées aux activités en amont et en aval.

HSBC**Fournisseurs****Sont encouragés à :**

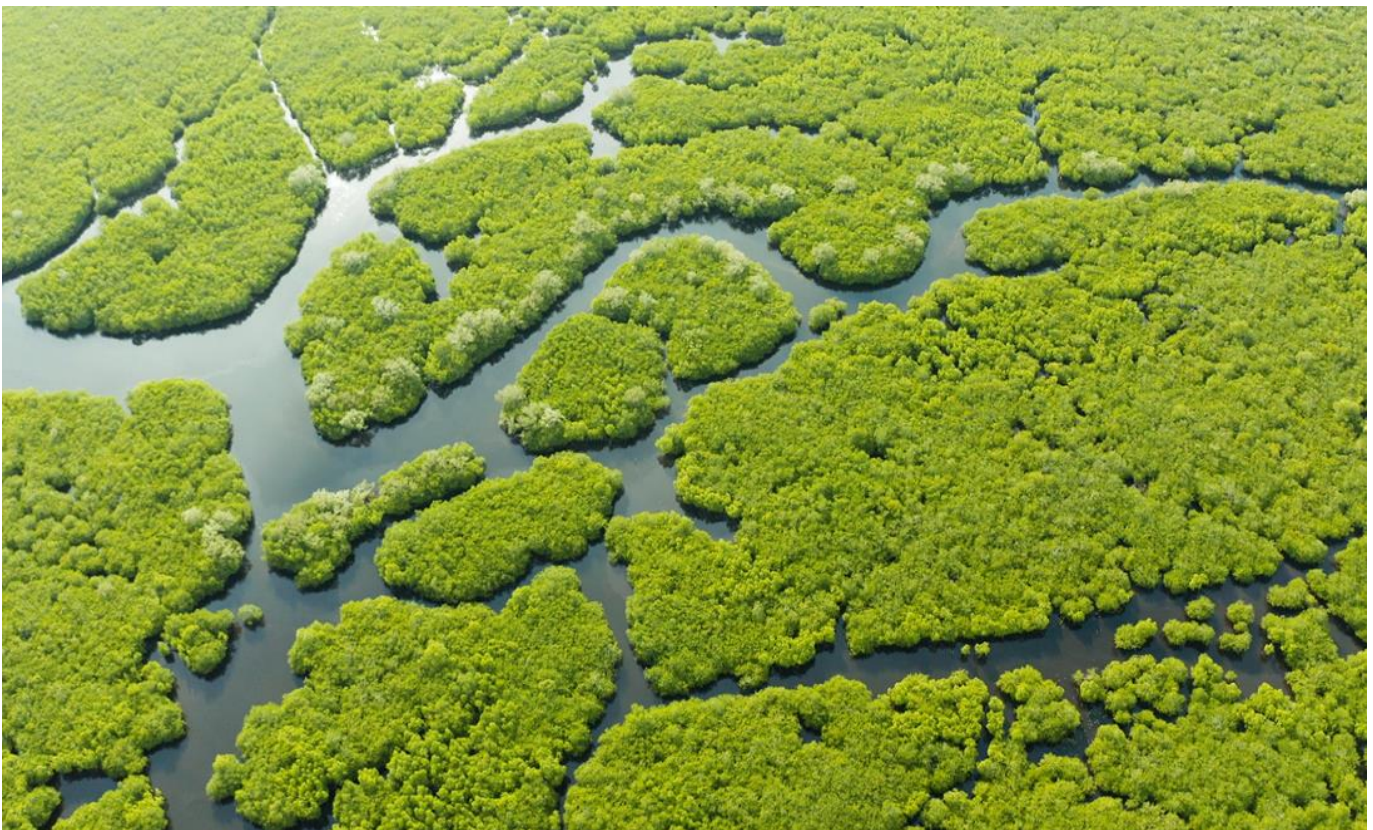
- ◆ Fixer des objectifs pour accroître l'achat d'électricité renouvelable.
- ◆ Fournir des plans de réduction des gaz à effet de serre absolus, avec des objectifs intermédiaires en place pour 2030.

Exigence : être un consommateur responsable de ressources naturelles**HSBC****Domaines d'intérêt :**

- ◆ Identifier les opportunités clés pour réduire nos impacts environnementaux.
- ◆ Être un consommateur responsable des ressources naturelles dans nos opérations.
- ◆ Réduire les risques pour les écosystèmes et la biodiversité de nos opérations.
- ◆ Assurer la gestion efficace des impacts environnementaux de notre chaîne logistique.

Fournisseurs**Doit :**

- ◆ Disposer d'une politique environnementale écrite adaptée à la taille et à la nature des activités du fournisseur et tenant compte de toutes les incidences environnementales importantes.
- ◆ ont tenu compte de toutes les incidences environnementales importantes des biens ou services fournis et ont mis en place des plans et des procédures pour réduire ces incidences.
- ◆ Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection de l'environnement.



Droits de l'homme



Comme indiqué dans notre Déclaration des droits de l'homme (ESG reporting center) | HSBC Holdings plc), nous reconnaissons le rôle des entreprises dans le respect des droits de l'homme. Notre approche est guidée par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises.

Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs respectent ces mêmes normes, qu'ils n'aient pas d'incidences négatives sur les droits de la personne ou qu'ils n'y contribuent pas, et qu'ils remédient aux répercussions lorsqu'elles se produisent.

HSBC fait une déclaration annuelle concernant ses actions sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, que l'on peut trouver ici :

<https://www.hsbc.com/who-we-are/esg-and-responsible-business/modern-slavery-act>.

Exigence : droits de l'homme

HSBC	Fournisseurs
 <p>Domaines d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Respecter les droits de l'homme. ◆ Chercher des moyens de prévenir ou d'atténuer les impacts négatifs sur les droits humains et d'y remédier lorsqu'ils se produisent dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. 	 <p>Doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Éviter de causer des impacts négatifs sur les droits humains ou d'y contribuer et y remédier lorsqu'ils se produisent. ◆ Interdire l'utilisation du travail des enfants dans leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement.

HSBC**Fournisseurs****Domaines d'intérêt :**

- ◆ Ne pas recourir au travail forcé ou au travail des enfants.
- ◆ Offrir une rémunération juste et égale et des avantages légaux.
- ◆ Protéger les droits des travailleurs permanents, temporaires, directs et indirects.
- ◆ Assurer l'approvisionnement responsable des biens, des services, de la main-d'œuvre et des minéraux utilisés dans les biens fournis à HSBC.
- ◆ Défendre le droit à la liberté d'association et à la négociation collective lorsque la loi le permet.
- ◆ Soutenir l'élimination du harcèlement en milieu de travail et offrir des conditions de travail saines et sécuritaires.
- ◆ Appliquer des procédures disciplinaires et de grief claires et cohérentes qui comprennent des dispositions interdisant les abus ou le harcèlement mental, physique, sexuel ou verbal, et protégeant les travailleurs contre les représailles.

**Doit :**

- ◆ N'employer que des jeunes dont les tâches ne sont pas dangereuses et n'entravent pas leur développement physique et mental ni leur éducation. Les jeunes désignent généralement des personnes âgées de moins d'un certain âge (généralement 16-18 ans), défini par la législation locale.
- ◆ Protéger les droits des travailleurs permanents, temporaires, directs et indirects.
- ◆ Interdire l'utilisation de tous les types de servitude pour dettes, d'esclavage, de travail forcé et de traite des personnes dans leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement.
- ◆ Veiller à ce que l'emploi soit choisi librement. Permettre aux travailleurs, qu'ils soient locaux ou migrants, de quitter leur emploi quand ils le souhaitent, de garder le contrôle de leurs propres documents de voyage et d'identité et d'être clairement informés des termes de leur contrat de travail.
- ◆ Veiller à ce que les employés ne se voient pas facturer de frais de recrutement.
- ◆ S'assurer que les salaires et les avantages sociaux respectent les exigences légales et les normes de l'industrie sans déduction non autorisée.

HSBC**Fournisseurs****Domaines d'intérêt :**

- ◆ Respecter les droits culturels et fonciers, et assurer la protection contre les impacts environnementaux des communautés qui fournissent des biens, des services, de la main-d'œuvre et des minéraux utilisés dans les biens fournis à HSBC.

**Doit :**

- ◆ Veiller à ce que les heures de travail soient conformes à la réglementation locale et aux pratiques du secteur et à ce que les heures supplémentaires volontaires soient à des niveaux gérables.
- ◆ Ne pas empêcher les travailleurs de s'organiser et de rejoindre des associations telles que les syndicats ou les syndicats (lorsque la loi le permet) et de participer à des négociations collectives pour négocier des conditions d'emploi justes et équitables.
- ◆ Appliquer des procédures disciplinaires et de grief claires et cohérentes qui comprennent des dispositions interdisant les abus ou le harcèlement mental, physique, sexuel ou verbal, et qui protègent les travailleurs contre les représailles.
- ◆ Offrir des conditions de travail saines et sécuritaires où les problèmes, les incidents et la non-conformité sont cernés et traités.
- ◆ Disposent de procédures de diligence raisonnable appropriées pour identifier et gérer les considérations relatives aux droits humains au sein de leurs propres opérations et de leur chaîne d'approvisionnement en biens, en recrutement de main-d'œuvre et en services de l'emploi.
- ◆ Respecter les diversités culturelles, les traditions locales et les droits et titres de propriété et de terre des individus, des peuples autochtones et des communautés locales.



Diversité et inclusion

HSBC veut s'assurer que ses fournisseurs représentent ses employés, ses clients et les collectivités qu'elle sert pour créer un monde de possibilités. Nous croyons que la création d'une chaîne d'approvisionnement diversifiée stimule l'innovation et augmente notre agilité et notre adaptabilité.

HSBC vise à s'assurer que la diversité et l'inclusion sont reconnues dans les biens et services que nous achetons auprès de fournisseurs, et que les équipes de fournisseurs qui fournissent des services à HSBC sont diversifiées et que les biens et services fournis par les fournisseurs sont également accessibles à tous.



Exigence : diversité et inclusion



HSBC	Fournisseurs
 <p>Domaines d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Travailler avec des grandes, moyennes et petites entreprises appartenant à divers groupes. ◆ Mettre en place un programme de diversité des fournisseurs axé sur une collaboration accrue avec des fournisseurs diversifiés. Les fournisseurs diversifiés sont des petites et moyennes entreprises (PME) ou des entreprises qui sont détenues en majorité, exploitées et contrôlées par des groupes historiquement sous-représentés. ◆ Ne pas tolérer la discrimination illégale, le harcèlement ou le harcèlement pour quelque motif que ce soit, y compris : l'âge, la race, la caste, l'origine ethnique ou nationale, la couleur, les problèmes de santé mentale ou physique, le handicap, la grossesse, le rôle de parent ou de soignant, le sexe, l'expression de genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou d'autres circonstances domestiques, origine socio-économique, la situation d'emploi, les horaires de travail ou d'autres modalités de travail flexibles, la religion ou les convictions, l'appartenance syndicale et l'affiliation politique. 	 <p>Doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne pas discriminer illégalement une personne ou un groupe en raison de son âge, de sa race, de sa caste, de son origine ethnique ou nationale, de sa couleur, de ses problèmes de santé mentale ou physique, de son handicap, de sa grossesse, de son rôle de parent ou de soignant, de son sexe, de son expression de genre, de son identité de genre, de son orientation sexuelle, de son état matrimonial ou de toute autre situation familiale, de son origine socio-économique, de son statut professionnel, de ses horaires de travail flexibles, de sa religion ou de ses convictions, de son appartenance syndicale ou de son affiliation politique. ◆ Respecter ou dépasser les exigences de toutes les législations pertinentes en matière d'égalité. ◆ Encourager la diversité des fournisseurs au sein de leur propre chaîne logistique. ◆ Tenir compte de la diversité et de l'inclusion dans le contexte le plus large lorsque vous fournissez des services à HSBC, c'est-à-dire en tenant compte des normes internationales d'accessibilité et

HSBC	Fournisseurs
◆ Satisfaire ou dépasser les exigences de toutes les législations pertinentes en matière d'égalité.	en les respectant lors de la création et/ou de la tenue à jour de tout produit livrable pour HSBC.

Économique

HSBC a un énoncé de principes d'affaires et un code de conduite qui énoncent notre objectif et nos valeurs, ainsi que les normes de conduite élevées que nous attendons de nos employés.

Exigence : économique - conduite des affaires



HSBC	Fournisseurs
 <p>Domaines d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivre nos principes de conduite de la gestion des fournisseurs. Voir - https://www.hsbc.com/who-we-are/esg-and-responsible-business/working-with-suppliers. ◆ Respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires pertinentes, y compris celles relatives à la prévention du blanchiment de capitaux, de l'évasion fiscale, de la fraude, de la corruption et de la corruption et aux sanctions. ◆ Travailler en collaboration avec nos fournisseurs pour améliorer le rendement en matière de 	 <p>Doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Avoir un code de normes commerciales ou une politique semblable, qui énonce les principes de base de leur fonctionnement. ◆ Se conformer aux lois et réglementations nationales et internationales applicables, y compris la politique et les réglementations relatives aux sanctions internationales. ◆ Veiller à ce que des politiques soient en place pour mettre fin à la fraude, au blanchiment d'argent, à la corruption et à l'offre de cadeaux et de divertissements aux employés de HSBC. ◆ Avoir des politiques de paiement raisonnables et légales avec leurs propres fournisseurs et sous-traitants, qui n'autorisent pas les

HSBC		Fournisseurs
	<p>durabilité des biens et services que nous achetons.</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Maintenir une politique de paiement équitable pour les fournisseurs.	<p>pratiques déloyales telles que les conditions de « paiement au moment du paiement » et l'extension unilatérale des conditions de paiement.</p>

Gouvernance

Il est essentiel que les fournisseurs disposent de processus de bonne gouvernance et de gestion pour s'assurer qu'eux-mêmes et leurs propres fournisseurs sont en mesure de se conformer pleinement au présent code lorsqu'ils fournissent des biens et des services à HSBC, en fonction de l'ampleur des activités du fournisseur, de leur emplacement et de la nature des biens et des services qu'ils fournissent.

Exigence : gouvernance

HSBC	Fournisseurs
 <p>Domaines d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Engager les fournisseurs qui sont en mesure de se conformer pleinement au présent Code.◆ Collaborer avec les fournisseurs pour élaborer un plan de changement ou d'amélioration, au besoin, afin de se conformer pleinement au présent Code.◆ Examiner la performance des fournisseurs en matière de conformité des preuves.	 <p>Doit :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Disposer de systèmes de gestion et de gouvernance suffisants pour permettre le respect du présent code.◆ Assurer l'approvisionnement responsable des biens, des services, de la main-d'œuvre et des minéraux utilisés dans les biens fournis à HSBC.◆ Répondez positivement et entièrement aux demandes d'informations, de conformité et d'audit.



Intelligence Artificielle

HSBC s'efforce d'être un leader dans le développement et le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) dans les services financiers. Notre engagement à utiliser les données et l'IA de manière sûre et responsable sous-tend tout ce que nous faisons pour y parvenir.

L'IA, comme de nombreuses technologies innovantes, peut faire des erreurs. C'est pourquoi nous avons besoin d'environnements de contrôle robustes pour son utilisation. Chez HSBC, notre utilisation des données et de l'IA repose sur les mêmes valeurs fondamentales que celles que nous appliquons dans notre travail quotidien. Les collègues de HSBC sont tenus de respecter nos [Principes pour l'utilisation éthique des données et de l'IA](#) et de se conformer aux normes définies pour s'assurer que nous utilisons les données et l'IA de la bonne manière et dans le meilleur intérêt de nos clients en tout temps.

Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs reconnaissent également la valeur de l'IA dans l'amélioration de leurs processus et de leurs produits, et même dans la mise en place d'offres nouvelles et uniques qui profiteront à HSBC et à ses clients. Bien que nous soutenions l'utilisation de technologies innovantes par nos fournisseurs, nous nous attendons à ce qu'ils respectent le même niveau de principes et de normes sûrs et responsables en matière d'IA que nous respectons au sein de HSBC.

Exigences : l'IA responsable

HSBC	Fournisseurs
 <p>Domaines d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Agir conformément aux Principes pour l'utilisation éthique des données et de l'IA de HSBC	 <p>Doit :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ S'assurer que les systèmes d'IA utilisés pour fournir des produits et des services sont adaptés à leur objectif, en effectuant des vérifications régulières pour résoudre tout problème potentiel, y compris ceux liés aux préjugés et aux préoccupations en matière d'équité.◆ Maintenir la transparence concernant les systèmes d'IA utilisés dans leurs produits et services pour HSBC, y compris la clarté dans les processus décisionnels en matière d'IA.◆ Adopter une approche fondée sur les risques, qui comprend la réalisation d'évaluations des risques, la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et la mise à jour régulière des pratiques de gestion des risques.◆ Informer HSBC de toute utilisation de l'IA lors de la fourniture de biens et de services à HSBC.◆ N'utilisez jamais les données de HSBC pour entraîner des modèles d'IA sans l'autorisation explicite et officielle de HSBC.◆ S'assurer que les systèmes d'IA subissent des tests approfondis et une surveillance continue avant et après le déploiement.

HSBC**Fournisseurs**

- ◆ Faciliter l'utilisation responsable de l'IA, notamment en formant les employés à comprendre les capacités et les limites de l'IA.
- ◆ S'assurer que l'utilisation de l'IA est conforme à toutes les lois et réglementations applicables.
- ◆ Veiller à ce que les systèmes d'IA utilisés pour fournir des produits et des services à HSBC n'impliquent pas de pratiques interdites en vertu de la loi sur l'IA de l'UE.

Conformité

Notre objectif est de travailler avec les fournisseurs qui se sont engagés à respecter ce code ou à respecter leur propre politique de normes équivalentes ou supérieures.

Lorsqu'il s'agit d'établir et d'examiner une nouvelle relation avec un fournisseur éventuel, l'applicabilité de tous les éléments du présent Code sera évaluée en tenant compte de la taille des activités du fournisseur, de son emplacement géographique et de la nature des biens et services qu'il fournit.

Si un fournisseur n'est pas en mesure d'accepter le présent Code ou d'y adhérer, la HSBC s'efforcera d'abord de travailler avec lui à l'élaboration d'un plan de changement ou d'amélioration pour l'aider à se conformer aux normes établies par le présent Code. Le refus d'accepter le Code ou d'y adhérer sans justification claire ou valide, ou l'ouverture à travailler à un plan d'amélioration, pourrait entraîner le refus d'un fournisseur d'y adhérer.

HSBC se réserve le droit d'examiner les politiques, les procédures ou tout autre document du fournisseur relatif à la preuve du respect du présent Code. Dans certains cas, la HSBC peut exiger une vérification en ligne ou sur place du respect du présent code par un fournisseur et, par conséquent, le fournisseur collaborera avec la HSBC pour faciliter ces vérifications et pour éliminer les constatations éventuelles et favoriser une amélioration continue.

Relation fournisseur

La HSBC apprécie l'occasion de travailler en partenariat avec les fournisseurs pour aider à relever les défis communs en matière de durabilité et s'assurer que la gestion de notre chaîne d'approvisionnement mène à une durabilité améliorée.

